

3 crédits	60.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Capron Jean-Luc ;Houdé Joelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>La méthode d'apprentissage appuie sa progressivité sur des thématiques dont le sujet à observer ou à imaginer évolue principalement du plus simple au plus complexe mais aussi de façon itérative. Les espaces architecturaux, urbains et paysagers sont les sujets d'analyse principaux. Outre l'expérience répétée d'outils, du questionnement de leur pertinence et de l'acquisition des fondements de la pratique matérielle et de la pratique du projet, l'étudiant se constitue une ouverture culturelle, une mémoire par l'observation et l'analyse ainsi qu'une expérimentation personnalisée de différents médiums.</p> <p>Cette unité d'enseignement confirme le questionnement sur l'espace habité, sa nature et les propriétés de l'architecture rendu tangible par la représentation. Elle s'inscrit dans ce processus d'apprentissage progressif et cumulatif.</p> <p>Les thèmes abordés lors des UE précédentes sont repris et poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le tracé • les proportions • la composition • les projections de l'espace projeté et observé • le dessin d'observation • le dessin d'expression • le dessin de communication.
Acquis d'apprentissage	<p>L'étudiant-e confirmera les moyens d'expression pour explorer et donner à voir une réalité présente ou imaginée : objets et espaces architecturaux de toute échelle et complexité. Il/elle sera ainsi évalué-e sur sa capacité à confirmer les AA suivants du référentiel Bachelier :</p> <p>Concevoir un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace en trois dimensions • Restituer l'expérience d'une spatialité en l'observant et en la questionnant • Expérimenter et utiliser les moyens de communication adéquats en fonction des objectifs visés <p>Situer son action</p> ¹ <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés • Analyser des lieux et des contextes selon plusieurs méthodes données et à partir de plusieurs points de vue identifiés <p>A Bruxelles, l'étudiant-e sera aussi évalué-e sur les AA suivants, en termes de confirmation :</p> <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel <p>A Tournai, l'étudiant-e sera aussi évalué sur les AA suivants :</p> <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capter l' "air" du temps", et identifier les moyens qui seront à même de le révéler • Découvrir et élargir les limites de son imaginaire <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Description de l'activité d'apprentissage à évaluer :</p> <p>Pour atteindre les objectifs visés, soit la confirmation de la matière, l'UE de Moyens d'expression et représentation du troisième bloc annuel du bachelier Q1 est déclinée en deux modules constituant une seule et même unité d'enseignement :</p> <p>le module DML (dessin à main levée) « Le géométral »</p> <p>le module DMA (dessin en mode assisté par ordinateur) (DMA) Partie 1 « Rendu et Animation » Partie 2 « Simulation numérique de l'éclairage, naturel et artificiel »</p> <p>L'évaluation du module DML porte sur les travaux pratiques et s'articule sur des leviers qui visent à une information de l'étudiant qui soit régulière et formalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information : par l'annonce au premier cours de l'activité des critères d'évaluation - l'évaluation continue (DMA) et l'autoévaluation et évaluation formative à mi-parcours (DML) - l'évaluation globale certificative qui porte sur les travaux pratiques (remise d'un dossier comprenant tous les travaux réalisés durant l'activité) (DML) et un travail final de synthèse (test de compétences en fin de module (DMA et DML) <p>Les critères d'évaluation permettant de valider la maîtrise des AA de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence au cours - Organisation d'un travail individuel / respect des consignes - Mise en page /cadrage / choix du sujet / pré dessin - Expressivité / sensibilité et qualité du tracé - Justesse des proportions - Justesse des projections - Valeurs/ombre/lumière/matière/texture - Observation / analyse / écriture des lieux et des contextes - Communication d'un processus de recherche et/ou d'un projet - Evolution. <p>L'évaluation du module DMA partie 1 s'effectue à partir de deux travaux réalisés à l'aide de l'outil 3ds max :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matérialité et Lumière avec calcul de Rendu - Animation avec la réalisation d'une promenade architecturale <p>L'évaluation du module DMA partie 2 s'effectue à partir des travaux réalisés à l'aide des outils analogiques et numériques listés dans la section « Autres informations » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail 1 : Fausses couleurs ' Réaliser et analyser des images en fausses couleurs de l'éclairage d'un espace lumière existant. - Travail 2 : Éclairage naturel ' Réaliser et analyser des images en fausses couleurs de l'éclairage d'un espace architecturé en lumière naturelle. - Travail 3 : Éclairage artificiel ' Réaliser et analyser des images en fausses couleurs de l'éclairage d'une surface horizontale et d'une surface verticale par des sources lumineuses artificielles. - Travail 4 : Réaliser et analyser un mécanisme lumière à l'aide d'images en fausses couleurs. <p>Pondération :</p> <p>La pondération dans chaque module :</p> <p>Travaux pratiques : 40% de la cote globale du module Travail final de synthèse (test de compétences en fin de module) : 60% de la cote globale du module</p> <p>La pondération générale:</p> <p>Module DML : 50 % de la cote globale de l'activité Module DMA (parties 1+2) : 50 % de la cote globale de l'activité</p> <p>Dispositions particulières :</p> <p>Le règlement général des études et des examens de l'UCL est complété par les dispositions particulières ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant assiste au cours organisé en deux modules. 2. Les séances de travaux étant dirigées, la présence au cours est obligatoire. 3. Un étudiant qui comptabiliserait par module plus de 1 absence non justifiée par un certificat sur le quadrimestre se verra sanctionné par une note nulle pour la partie «travaux pratiques» soit 40% de la cote globale du module concerné. 4. La cote attribuée à la partie travaux pratiques (soit 40% de la cote globale) sera « réputée rattachée à chacune des sessions d'examen » article 78 du RGEE 2016-2017.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Supports théoriques sur Moodle.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3	LBARC1221 ET LBARC1224	